

SECTEUR 1. PARK MORVAN



Une entrée sur l'axe Park Stang Bihan doit desservir les nouvelles constructions. Dans le cadre de cet aménagement, un cheminement piéton est conçu pour relier le bourg et les opérations de logements développées au sud.

L'insertion paysagère des constructions doit être prise en compte lors de la réalisation du projet afin de soigner l'entrée de ville.

Un recul minimum de 5 mètres par rapport à la voie et la départementale est exigé.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,19 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		16 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		3	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	